



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-81778>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-81778**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Activités liées à l'eau

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux d'assainissement et d'eau potable

**Description** : Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux d'assainissement et d'eau potable

**Identifiant de la procédure** : e16ce033-7336-4f1b-b2f6-c8a5ba56640e

**Identifiant interne** : 24 E 11 SP-CL

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45232410 Travaux d'assainissement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45332200 Travaux d'installation de distribution d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231110 Travaux de pose de conduites

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231112 Installation de réseau de conduites

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 178,500,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La présente consultation concerne uniquement les lots n°4, n°5, n°6, n°12, n°13 et n°14, les autres lots ayant été attribués dans le cadre d'une précédente consultation. Il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir à des tiers pour certains types de prestations, notamment pour les opérations : • d'envergure pour des raisons financières, • avec des contraintes ou spécificités techniques ou administratives particulières (notamment certains appels à projets de l'Agence de l'Eau bénéficiant de financements dédiés, opérations conjointes eau potable et assainissement, interconnexions...). En d'autres termes, le présent marché ne présente pas de caractère d'exclusivité et le maître d'ouvrage acheteur se réserve la possibilité de lancer des consultations spécifiques dans les configurations mentionnées ci-avant.

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Assainissement - centre de La Gorgue

**Description :** Assainissement - centre de La Gorgue

**Identifiant interne :** Lot 4:

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45232410 Travaux d'assainissement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

**Options :**

**Description des options :** Le marché est conclu pour une première période allant de sa date de notification, et au plus tôt le 1er mars 2025 jusqu'au 28 février 2026, puis reconductible six fois un an. La décision de reconduction interviendra au moins 2 mois avant la fin de chaque période.

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/03/2025

**Durée :** 12 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 5

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 34,600,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Les prestations donneront lieu à un accord-cadre mono attributaire, par émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence préalable des titulaires et sans minimum, avec un maximum de 34 600 000 euros HT sur la durée totale du marché. Au-delà de ce plafond, ledit accord-cadre aura épuisé ses effets. A titre indicatif, les dépenses moyennes de la période 2020-2024 sont d'environ 2 432 737 euros HT en moyenne annuelle en assainissement pour le Centre de La Gorgue. Ce montant n'est pas contractuel. 2) La présente consultation concerne uniquement les lots n°4, n°5, n°6, n°12, n°13 et n°14, les autres lots ayant été attribués dans le cadre d'une précédente consultation 3) Nombre minimal d'équipes : 2. Il est toutefois précisé que le maître d'ouvrage ne peut en aucune manière garantir l'emploi, dans le cadre de ces marchés, de ce nombre d'équipes sur la durée totale du marché. Il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir à des tiers pour certains types de prestations, notamment pour les opérations : • d'envergure pour des raisons financières, • avec des contraintes ou spécificités techniques ou administratives particulières (notamment certains appels à projets de l'Agence de l'Eau bénéficiant de financements dédiés, opérations conjointes eau potable et assainissement, interconnexions...). En d'autres termes, le présent marché ne présente pas de caractère d'exclusivité et le maître d'ouvrage acheteur se réserve la possibilité de lancer des consultations spécifiques dans les configurations mentionnées ci-avant.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), -L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), -L'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, -déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; -bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat Sous-Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 34 % Sous-Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la qualité, l'hygiène /sécurité et l'environnement mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 6 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 01/10/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Code de l'obligation d'exécution

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés. Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. S'agissant d'un marché à bons de commandes sans montant minimum, mais avec un montant maximum il n'est pas possible de définir, dans l'acte d'engagement, un montant ou une prestation pour chaque membre du groupement. Pour la bonne

conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

**Montage financier** : Pour les lots « eau potable », le financement se fera par le budget eau potable de Noréade. •Pour les lots « assainissement », le financement se fera par le budget assainissement de Noréade. Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception par le Maître d'œuvre de la demande d'acompte mensuel ou du Décompte Général Définitif établi et transmis par l'Entrepreneur. Intérêts moratoires : tout dépassement des délais contractuels et légaux de paiement constitue un retard de paiement donnant lieu à versement d'intérêts moratoires Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours** : 1) Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 3) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0002

**Titre** : Assainissement - centre de Le Quesnoy

**Description** : Assainissement - centre de Le Quesnoy

**Identifiant interne** : Lot 5:

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ): 45232410 Travaux d'assainissement

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

**Options** :

**Description des options** : Le marché est conclu pour une première période allant de sa date de notification, et au plus tôt le 1er mars 2025 jusqu'au 28 février 2026, puis reconductible six fois un an. La décision de reconduction interviendra au moins 2 mois avant la fin de chaque période.

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début** : 01/03/2025

**Durée** : 12 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements** : 5

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA** : 34,600,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Les prestations donneront lieu à un accord-cadre mono attributaire, par émission de bons de commande sans négociation, ni remise en

concurrence préalable des titulaires et sans minimum, avec un maximum de 34 600 000 euros HT sur la durée totale du marché. Au-delà de ce plafond, ledit accord-cadre aura épuisé ses effets. A titre indicatif, les dépenses moyennes de la période 2020-2024 sont d'environ 2 299 373,4 euros HT en moyenne annuelle en assainissement pour le Centre de Le Quesnoy. Ce montant n'est pas contractuel. 2) La présente consultation concerne uniquement les lots n°4, n°5, n°6, n°12, n°13 et n°14, les autres lots ayant été attribués dans le cadre d'une précédente consultation 3) Nombre minimal d'équipes : 2. Il est toutefois précisé que le maître d'ouvrage ne peut en aucune manière garantir l'emploi, dans le cadre de ces marchés, de ce nombre d'équipes sur la durée totale du marché. Il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir à des tiers pour certains types de prestations, notamment pour les opérations : • d'envergure pour des raisons financières, • avec des contraintes ou spécificités techniques ou administratives particulières (notamment certains appels à projets de l'Agence de l'Eau bénéficiant de financements dédiés, opérations conjointes eau potable et assainissement, interconnexions...). En d'autres termes, le présent marché ne présente pas de caractère d'exclusivité et le maître d'ouvrage acheteur se réserve la possibilité de lancer des consultations spécifiques dans les configurations mentionnées ci-avant.

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), -L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), -L'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

#### Critère :

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, -déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; -bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

#### Critère :

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et

notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat Sous-Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 34 % Sous-Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la qualité, l'hygiène /sécurité et l'environnement mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 6 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 01/10/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre : 180 Jour**

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Code de l'obligation d'exécution

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés. Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. S'agissant d'un marché à bons de commandes sans montant minimum, mais avec un montant maximum il n'est pas possible de définir, dans l'acte d'engagement, un montant ou une prestation pour chaque membre du groupement. Pour la bonne conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

**Montage financier :** Pour les lots « eau potable », le financement se fera par le budget eau potable de Noréade. •Pour les lots « assainissement », le financement se fera par le budget assainissement de Noréade. Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception par le Maître d'œuvre de la demande d'acompte mensuel ou du Décompte Général Définitif établi et transmis par l'Entrepreneur. Intérêts moratoires : tout dépassement des délais contractuels et légaux de paiement constitue un retard de paiement donnant lieu à versement d'intérêts moratoires Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 3) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui traite les offres :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003**

**Titre :** Assainissement - centre de Pecquencourt Nord

**Description :** Assainissement - centre de Pecquencourt Nord

**Identifiant interne :** Lot 6:

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45232410 Travaux d'assainissement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

**Options :**

**Description des options :** Le marché est conclu pour une première période allant de sa date de notification, et au plus tôt le 1er mars 2025 jusqu'au 28 février 2026, puis reconductible six fois un an. La décision de reconduction interviendra au moins 2 mois avant la fin de chaque période.

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/03/2025

**Durée : 12 Mois**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 5**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 34,600,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Les prestations donneront lieu à un accord-cadre mono attributaire, par émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence préalable des titulaires et sans minimum, avec un maximum de 34 600 000 euros HT sur la durée totale du marché. Au-delà de ce plafond, ledit accord-cadre aura épuisé ses effets. A titre indicatif, les dépenses moyennes de la période 2020-2024 sont d'environ 2 869 083,4 euros HT en moyenne annuelle en assainissement pour le Centre de Pecquencourt Nord. Ce montant n'est pas contractuel. 2) La présente consultation concerne uniquement les lots n°4, n°5, n°6, n°12, n°13 et n°14, les autres lots ayant été attribués dans le cadre d'une précédente consultation 3) Nombre minimal d'équipes : 2. Il est toutefois précisé que le maître d'ouvrage ne peut en aucune manière garantir l'emploi, dans le cadre de ces marchés, de ce nombre d'équipes sur la durée totale du marché. Il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir à des tiers pour certains types de prestations, notamment pour les opérations : • d'envergure pour des raisons financières, • avec des contraintes ou spécificités techniques ou administratives particulières (notamment certains appels à projets de l'Agence de l'Eau bénéficiant de financements dédiés, opérations conjointes eau potable et assainissement, interconnexions...). En d'autres termes, le présent marché ne présente pas de caractère d'exclusivité et le maître d'ouvrage acheteur se réserve la possibilité de lancer des consultations spécifiques dans les configurations mentionnées ci-avant.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), -L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), -L'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, -déclaration appropriée de banques ou preuve d'une

assurance pour les risques professionnels ; -bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Utilisation de ce critère** : Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat Sous-Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 34 % Sous-Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la qualité, l'hygiène /sécurité et l'environnement mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 6 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 01/10/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Code de l'obligation d'exécution

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés. Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. S'agissant d'un marché à bons de commandes sans montant minimum, mais avec un montant maximum il n'est pas possible de définir, dans l'acte d'engagement, un montant ou une prestation pour chaque membre du groupement. Pour la bonne conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

**Montage financier :** Pour les lots « eau potable », le financement se fera par le budget eau potable de Noréade. •Pour les lots « assainissement », le financement se fera par le budget assainissement de Noréade. Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception par le Maître d'œuvre de la demande d'acompte mensuel ou du Décompte Général Définitif établi et transmis par l'Entrepreneur. Intérêts moratoires : tout dépassement des délais contractuels et légaux de paiement constitue un retard de paiement donnant lieu à versement d'intérêts moratoires Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** 1)Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du

contrat. 2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 3) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui traite les offres :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Eau Potable - centre de La Gorgue

**Description :** Eau Potable - centre de La Gorgue

**Identifiant interne :** Lot 12:

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45332200 Travaux d'installation de distribution d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231110 Travaux de pose de conduites

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231112 Installation de réseau de conduites

**Options :**

**Description des options :** Le marché est conclu pour une première période allant de sa date de notification, et au plus tôt le 1er mars 2025 jusqu'au 28 février 2026, puis reconductible six fois un an. La décision de reconduction interviendra au moins 2 mois avant la fin de chaque période.

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/03/2025

**Durée :** 12 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 5

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 24,900,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Les prestations donneront lieu à un accord-cadre mono attributaire, par émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence préalable des titulaires et sans minimum, avec un maximum de 24 900 000 euros HT sur la durée totale du marché. Au-delà de ce plafond, ledit accord-cadre aura épuisé ses effets. A titre indicatif, les dépenses moyennes de la période 2020-2024 sont d'environ 1 678 454,4 euros HT en moyenne annuelle en eau potable pour le Centre de La Gorgue. Ce montant n'est pas contractuel. 2) La présente consultation concerne uniquement les lots n°4, n°5, n°6, n°12, n°13 et n°14, les autres lots ayant été attribués dans le cadre d'une précédente consultation 3) Nombre minimal d'équipes : 2. Il est toutefois précisé que le maître d'ouvrage ne peut en aucune manière garantir l'emploi, dans le cadre de ces marchés, de ce nombre d'équipes sur la durée totale du marché. Il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir à des tiers pour certains types de prestations, notamment pour les opérations : • d'envergure pour des raisons financières, • avec des contraintes ou spécificités techniques ou administratives particulières (notamment certains appels à projets de l'Agence de l'Eau bénéficiant de financements dédiés, opérations conjointes eau potable et assainissement, interconnexions...). En d'autres termes, le présent marché ne présente pas de caractère d'exclusivité et le maître d'ouvrage acheteur se réserve la possibilité de lancer des consultations spécifiques dans les configurations mentionnées ci-avant.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), -L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), -L'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, -déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; -bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat Sous-Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 34 % Sous-Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la qualité, l'hygiène /sécurité et l'environnement mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 6 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 01/10/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Code de l'obligation d'exécution

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés. Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. S'agissant d'un marché à bons de commandes sans montant minimum, mais avec un montant maximum il n'est pas possible de définir, dans l'acte d'engagement, un montant ou une prestation pour chaque membre du groupement. Pour la bonne

conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

**Montage financier** : Pour les lots « eau potable », le financement se fera par le budget eau potable de Noréade. • Pour les lots « assainissement », le financement se fera par le budget assainissement de Noréade. Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception par le Maître d'œuvre de la demande d'acompte mensuel ou du Décompte Général Définitif établi et transmis par l'Entrepreneur. Intérêts moratoires : tout dépassement des délais contractuels et légaux de paiement constitue un retard de paiement donnant lieu à versement d'intérêts moratoires Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours** : 1) Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 3) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005**

**Titre :** Eau Potable - centre de Le Quesnoy

**Description :** Eau Potable - centre de Le Quesnoy

**Identifiant interne :** Lot 13:

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45332200 Travaux d'installation de distribution d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231110 Travaux de pose de conduites

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231112 Installation de réseau de conduites

**Options :**

**Description des options :** Le marché est conclu pour une première période allant de sa date de notification, et au plus tôt le 1er mars 2025 jusqu'au 28 février 2026, puis reconductible six fois un an. La décision de reconduction interviendra au moins 2 mois avant la fin de chaque période.

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/03/2025

**Durée :** 12 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 5

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 24,900,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Les prestations donneront lieu à un accord-cadre mono attributaire, par émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence préalable des titulaires et sans minimum, avec un maximum de 24 900 000 euros HT sur la durée totale du marché. Au-delà de ce plafond, ledit accord-cadre aura

épuisé ses effets. A titre indicatif, les dépenses moyennes de la période 2020-2024 sont d'environ 2 749 259,6 euros HT en moyenne annuelle en eau potable pour le Centre de Le Quesnoy. Ce montant n'est pas contractuel. 2) La présente consultation concerne uniquement les lots n°4, n°5, n°6, n°12, n°13 et n°14, les autres lots ayant été attribués dans le cadre d'une précédente consultation 3) Nombre minimal d'équipes : 2. Il est toutefois précisé que le maître d'ouvrage ne peut en aucune manière garantir l'emploi, dans le cadre de ces marchés, de ce nombre d'équipes sur la durée totale du marché. Il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir à des tiers pour certains types de prestations, notamment pour les opérations : • d'envergure pour des raisons financières, • avec des contraintes ou spécificités techniques ou administratives particulières (notamment certains appels à projets de l'Agence de l'Eau bénéficiant de financements dédiés, opérations conjointes eau potable et assainissement, interconnexions...). En d'autres termes, le présent marché ne présente pas de caractère d'exclusivité et le maître d'ouvrage acheteur se réserve la possibilité de lancer des consultations spécifiques dans les configurations mentionnées ci-avant.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), -L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), -L'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, -déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; -bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement

technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat Sous-Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 34 % Sous-Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la qualité, l'hygiène /sécurité et l'environnement mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 6 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 01/10/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Code de l'obligation d'exécution

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés. Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. S'agissant d'un marché à bons de commandes sans montant minimum, mais avec un montant maximum il n'est pas possible de définir, dans l'acte d'engagement, un montant ou une prestation pour chaque membre du groupement. Pour la bonne conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

**Montage financier :** Pour les lots « eau potable », le financement se fera par le budget eau potable de Noréade. •Pour les lots « assainissement », le financement se fera par le budget assainissement de Noréade. Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception par le Maître d'œuvre de la demande d'acompte mensuel ou du Décompte Général Définitif établi et transmis par l'Entrepreneur. Intérêts moratoires : tout dépassement des délais contractuels et légaux de paiement constitue un retard de paiement donnant lieu à versement d'intérêts moratoires Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 3) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui traite les offres :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006**

**Titre :** Eau Potable - centre de Pecquencourt Nord

**Description :** Eau Potable - centre de Pecquencourt Nord

**Identifiant interne :** Lot 14:

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45332200 Travaux d'installation de distribution d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231110 Travaux de pose de conduites

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45231112 Installation de réseau de conduites

**Options :**

**Description des options :** Le marché est conclu pour une première période allant de sa date de notification, et au plus tôt le 1er mars 2025 jusqu'au 28 février 2026, puis reconductible six fois un an. La décision de reconduction interviendra au moins 2 mois avant la fin de chaque période.

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/03/2025

**Durée :** 12 Mois

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements : 5**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 24,900,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Les prestations donneront lieu à un accord-cadre mono attributaire, par émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence préalable des titulaires et sans minimum, avec un maximum de 24 900 000 euros HT sur la durée totale du marché. Au-delà de ce plafond, ledit accord-cadre aura épuisé ses effets. A titre indicatif, les dépenses moyennes de la période 2020-2024 sont d'environ 3 021 900 euros HT en moyenne annuelle en eau potable pour le Centre de Pecquencourt Nord. Ce montant n'est pas contractuel. 2) La présente consultation concerne uniquement les lots n°4, n°5, n°6, n°12, n°13 et n°14, les autres lots ayant été attribués dans le cadre d'une précédente consultation 3) Nombre minimal d'équipes : 2. Il est toutefois précisé que le maître d'ouvrage ne peut en aucune manière garantir l'emploi, dans le cadre de ces marchés, de ce nombre d'équipes sur la durée totale du marché. Il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de recourir à des tiers pour certains types de prestations, notamment pour les opérations : • d'envergure pour des raisons financières, • avec des contraintes ou spécificités techniques ou administratives particulières (notamment certains appels à projets de l'Agence de l'Eau bénéficiant de financements dédiés, opérations conjointes eau potable et assainissement, interconnexions...). En d'autres termes, le présent marché ne présente pas de caractère d'exclusivité et le maître d'ouvrage acheteur se réserve la possibilité de lancer des consultations spécifiques dans les configurations mentionnées ci-avant.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), -L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), -L'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, -déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; -bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; -déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Utilisation de ce critère :** Non utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat Sous-Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 34 % Sous-Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la qualité, l'hygiène /sécurité et l'environnement mis en œuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 6 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

## 5.1.12 Conditions du marché public

### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_edGrC-2Afu](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_edGrC-2Afu)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 01/10/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Code de l'obligation d'exécution

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés. Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. S'agissant d'un marché à bons de commandes sans montant minimum, mais avec un montant maximum il n'est pas possible de définir, dans l'acte d'engagement, un montant ou une prestation pour chaque membre du groupement. Pour la bonne conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

**Montage financier :** Pour les lots « eau potable », le financement se fera par le budget eau potable de Noréade. •Pour les lots « assainissement », le financement se fera par le budget assainissement de Noréade. Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception par le Maître d'œuvre de la demande d'acompte mensuel ou du Décompte Général Définitif établi et transmis par l'Entrepreneur. Intérêts moratoires : tout dépassement des délais contractuels et légaux de paiement constitue un retard de paiement donnant lieu à versement d'intérêts moratoires Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** 1)Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2)Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la

conclusion du contrat pour les candidats évincés. 3) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 4) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 5) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Organisation qui traite les offres :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SIDEN SIAN et ses Régies Noréade

**Numéro d'enregistrement :** 20001759800034

**Adresse postale :** 23 avenue de la Marne CS 90101

**Ville :** Wasquehal cedex

**Code postal :** 59443

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marches@noreade.fr

**Téléphone :** +33 320664423

**Télécopieur :** +33 320802522

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**8.1 ORG-0002**

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Lille

**Numéro d'enregistrement :** 17590003400026

**Adresse postale :** 143 rue Jacquemars-Giélée

**Ville :** Lille cedex

**Code postal :** 59014

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-lille@juradm.fr

**Téléphone :** +33 320631300

**Télécopieur :** +33 320631347

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** eb85fae1-5ad2-41ad-a87c-a21fa7dc0763 - 03

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 11/07/2024 à 14:47

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 11/07/2024